



Le Directeur de Cabinet
du Président de la République

N° PDR/CP/BEAR/C004282

Monsieur Olivier CADIC
Sénateur représentant les français hors de France
PALAIS DU LUXEMBOURG
15 RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le **30 AOUT 2021**

Monsieur le Sénateur,

La correspondance que vous avez adressée au Président de la République, conjointement avec Monsieur Robert del PICCHIA, sénateur représentant les Français établis hors de France, lui est bien parvenue. Sensible aux raisons qui ont guidé votre envoi, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier.

Vous pouvez être certain de l'attention qui a été portée à vos préoccupations relatives au « pass sanitaire », et tout particulièrement s'agissant des difficultés plus spécifiques énoncées par certains de nos compatriotes établis à l'étranger, n'ayant pu recevoir de vaccins validés par l'Union européenne ou rencontrant des difficultés pour faire reconnaître leur certificat de vaccination étranger.

Monsieur Emmanuel MACRON mesure, croyez-le bien, les efforts demandés aux Français depuis le début de la crise sanitaire, et il sait en particulier ceux consentis par nos concitoyens de l'étranger, souvent éloignés de leurs proches et de leurs familles depuis de longs mois.

Si la levée de certaines restrictions a permis le retour en France d'un certain nombre de nos concitoyens, le Gouvernement demeure attentif à juguler l'épidémie de Covid-19 qui doit appeler toute notre vigilance. C'est tout l'enjeu du « pass sanitaire », dont la mise en œuvre a permis de garder ouvert, avec une sécurité sanitaire maximale, des établissements restés fermés pendant près de 7 mois.

Dans ce contexte, je puis vous indiquer qu'une procédure a été mise en place pour permettre la délivrance de certificats et de QR codes compatibles avec l'application *TousAntiCovid* pour nos concitoyens de l'étranger. Un pôle parisien de vérification et de traitement prenant appui sur le réseau consulaire a été mobilisé et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères a procédé à une centaine de recrutements pour faire face à l'afflux de demandes (environ 50 000 par semaine).

.../...



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE — 55, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

Afin de contribuer au respect de l'environnement, la Présidence de la République vous invite à privilégier l'envoi de vos correspondances par courriels sur le site www.elysee.fr, rubrique « écrire au Président ».

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.

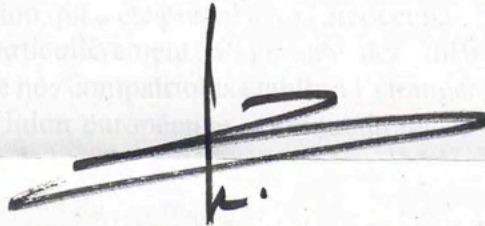


Par ailleurs, s'agissant de la préoccupation plus spécifique que vous évoquez pour les personnes ayant bénéficié de vaccins non homologués par l'Union européenne, des réflexions sont actuellement en cours afin qu'une dose supplémentaire d'un vaccin reconnu puisse leur être injectée, pour leur permettre d'accéder au « pass sanitaire » au même titre que nos autres concitoyens.

Enfin, je puis vous indiquer que le Gouvernement garantira la gratuité des tests pour les Français de l'étranger, quelle qu'en soit l'indication ou la raison, qui seront accessibles soit via le numéro de sécurité sociale, soit via la carte d'identité et la présentation d'un numéro d'inscription au répertoire (NIR) anonyme spécifique.

Soyez donc assuré de l'action du Gouvernement pour faciliter l'accès au territoire national pour nos concitoyens établis à l'étranger en les conciliant à la nécessaire exigence de sécurité sanitaire qui doit continuer à nous guider, alors même que nous devons faire face à la progression d'un variant particulièrement préoccupant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick STRZODA